

**COMPTE RENDU**  
**SÉANCE CONSEIL DU 02 JUIN 2021**

**Présents :** M. MUFFAT Michel (la Glière) - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. COCCOZ Patrick – M. DENNE Jean – Claude - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole - Mme MICHAUD Sonia – Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie-Laure – M. BRAIZE Richard - - Mme MCQUADE Aliha – Mme QUOEX Valérie - M. MUFFAT Bruno - M. GAILLARD Guy

**Absent(s) ou excusé(s) :** M. ROSSET André

**Procuration(s) :** M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel (la Glière)

**Date convocation :** 30/05/2021

**Secrétaire de séance :** Mme SIBIL Christine

**Adoption dernier compte rendu :**

Adopté à l'unanimité

**Ardent terrain Vulliez, modification passage Ardent**

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal d'accepter le déplacement du chemin rural à Ardent.

Il est précisé que le déplacement du chemin se fera aux frais et charges du bénéficiaire.

Dans le cadre de ce déplacement, une déviation du réseau d'assainissement sera opérée aux frais du bénéficiaire, pour lui permettre la réalisation d'un projet d'urbanisme.

Tous les autres frais seront à la charge du bénéficiaire.

Il précise que ce déplacement concerne la propriété de MME ÉRARD Marie-Jeanne.

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette proposition.

### **Recrutement ASVP Hiver**

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au conseil municipal d'autoriser le recrutement pour la saison d'hiver prochaine (1er décembre 2021 au 30 avril 2022) d'un agent de surveillance de la voie publique. Il s'agit de renforcer le service de police en période touristique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité cette proposition.

### **Convention Serma – Commune, ouverture télécabine Ardent été**

Monsieur le maire évoque le projet d'ouverture de la télécabine d'Ardent pour cet été et le projet de convention entre la commune et son délégataire, pour cette ouverture.

Le dossier n'ayant pût être finalisé pour la date du conseil, monsieur le maire retire ce point de l'ordre du jour.

### **Régularisation emprise PAIS**

Monsieur BRAIZE Richard propose au conseil municipal de céder une surface de : 1m2 parcelle « A2704 », provenant de la parcelle communale « A2184 », dans le cadre d'une régularisation.

Il précise que cette cession se fera du fait de sa faible importance à titre gracieux et que tous les frais seront supportés par le bénéficiaire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette proposition.

### **Echange parcelle AH 367 et AH 81**

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) propose au conseil municipal d'échanger avec Mme et M NOIR leur parcelle AH 367, contre les parcelles communales AH 812, AH 772 et AH 733, afin de permettre à ces derniers de bénéficier d'emplacements de stationnement et à la commune d'une zone de dépôt pour la voirie communale.

Il précise que cet échange se fera du fait de l'équivalence de valeur entre les biens échangés sans soulte et que tous les frais seront supportés à moitié par chaque partie.

Le conseil municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité cette proposition.

## **Exonération location Sarl BRAIZE Pascal**

Monsieur le maire explique au conseil municipal, qu'il a été saisi par le délégataire du restaurant « les Alpes » géré par Monsieur BRAIZE Pascal, de la situation financière délicate de son établissement, à la suite de la fermeture des domaines skiabiles décidée par le gouvernement dans le cadre des mesures de lutte contre la « covid 19 ».

Après examen de la situation comptable de la structure, certifiée par le comptable de l'établissement, il apparaît que cette dernière ne peut pas supporter le paiement du loyer prévu pour l'exploitation hivernale du restaurant mis à disposition dans le cadre de la DSP, d'un montant de 77 533.07 € HT. Cela malgré les aides importantes accordées.

Il précise aussi que le délai restant à couvrir pour la délégation de service public ne permettra pas au délégataire de résorber financièrement le déficit lié à cette situation exceptionnelle.

Monsieur le maire propose afin de ne pas mettre en péril financièrement cette structure, qui a toujours bien accompli sa délégation de service public, de procéder à titre exceptionnel à l'annulation totale de la créance émise à l'encontre de Monsieur BRAIZE Pascal, soit un montant de :75 533.07 € HT

Monsieur le maire précise, que M. BRAIZE Pascal reste redevable des remboursements de charges (électricité, eau, téléphone, ordures ménagères).

Monsieur le maire suspend la séance pour permettre aux conseillers d'étudier le dossier remis par M. Pascal Braize. (demande écrite et comptes)

A la reprise de la séance, le Conseil décide à l'unanimité d'accorder un abattement de 75 % du loyer, soit 58 149.75 € HT, pour tenir compte de la situation comptable de l'entreprise. Les documents seront joints à la délibération.

## **Compte rendu des commissions**

### **Travaux : Michel Muffat LG**

#### Sentier tour du lac :

Les travaux de finition sont en cours, pour une livraison courant juin.

#### Parking du Bout du lac :

Les travaux de goudronnage du parking sont en cours.

#### Toilettes du bout du lac :

La mise en service aura lieu très prochainement, dès que les branchements électriques seront terminés.

#### City stade :

Les travaux se terminent.

Une inauguration de ces différentes réalisations aura lieu, le 22 juin matin.

#### Réservoir de l'élé :

Les travaux de terrassement prennent du retard (3 semaines) du fait de la présence de blocs.

### **Forêt, environnement : Michel MUFFAT LR**

- Coupes affouagères : il a été décidé que les coupes affouagères seraient réalisées par des professionnels, pour des raisons de sécurité. Le bois sera mis à disposition en bord de route pour les affouagistes.
- PEFC : La commune est entrain de renouveler son adhésion à PCEF, pour pouvoir obtenir des subventions
- Coupes au Grolays : L'ONF à la charge de trouver les exploitants.

### **Sentiers :**

- Chemin de la Culatte : La commune a réalisé un nouveau chemin, pour les vélos et chevaux.
- Sentier village des Lindarets : La commune va finaliser le tracé et le balisage.
- Schéma directeur départemental des sentiers: La CCHC, avec un bureau d'étude, est en train de finaliser le schéma directeur des sentiers relevant de sa compétence. Pas de grosses évolutions pour la commune.

### **Vie du village : Valérie QUOEX**

#### **École**

Les enseignantes remercient la commune pour le renouvellement du matériel de gym et l'achat de robots.

La remise de cadeaux aux élèves de CM2, par la municipalité, aura lieu le 28 juin à 15h30.

#### **Club Canoé :**

La commune va signer une convention avec l'association définissant les relations entre les deux parties.

#### **Salle du Baron :**

La commune a décidé la réouverture à compter du 1er juillet de la salle, dans le respect des protocoles sanitaires.

#### **Passportes :**

La commune a organisé une réunion de préparation avec les différents partenaires, pour l'organisation de la Passportes, modifiée cette année en raison de la crise sanitaire.

Le parcours passera exceptionnellement au lac, puis le long de la Dranse, jusqu'au Dérèches, sur 2 week-end.

#### **Puntrack :**

La commune a donné son accord pour la réalisation, par le délégataire de la salle hors-sac, d'un parcours de puntrack vers la salle, pour cet été.

### **Urbanisme : Richard Braize**

#### **PLUI :**



L'arrêt du PLUI est repoussé au 14 septembre. L'enquête publique devrait avoir lieu en fin d'année.

Sursis à statuer des PC :

Dans le cadre du nouveau Plui, la commune avait émis plusieurs sursis à statuer qui arrivent à expiration du fait du retard de ce dernier. La commission va étudier les conséquences de ce problème.

Hôtel du lac :

Une déclaration de travaux et autorisation de travaux ont été déposées pour les travaux en cours. Ces dernières sont en instruction auprès du service de la CCHC.

Microcentrale électrique :

La société Grenoble électricité, qui porte le projet de création d'une microcentrale hydro électrique à Ardent, tiendra une réunion d'information à la maison des associations, le 10 juin de 14h à 19 h.

**Communication : Patrick Coccoz**

La prochaine lettre d'information sera diffusée fin de semaine.

La séance est levée à 20 h 45.

Le Maire  
DENNE Jean-Claude

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Claude Denne', written over the printed name.